



Le 3 février 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Savoir déceler les dérives sectaires dans la formation professionnelle »

**Le nouveau GUIDE publié par la
Mission interministérielle de vigilance et de lutte
contre les dérives sectaires**

DIFFUSION : le 09 février 2012

La formation professionnelle est devenue une cible privilégiée pour les mouvements à caractère sectaire cherchant à acquérir de nouvelles ressources financières, à recruter de nouveaux adeptes et à conquérir des parts d'influence dans l'entreprise ou l'administration.

Sur l'ensemble des formations proposées, 20% relèvent du « comportemental » ou du « développement de soi ». Or, c'est justement dans ce domaine que le risque sectaire se révèle le plus important, avec celui de la santé, par le biais des pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique.

Ce guide pratique, élaboré avec le concours du ministère de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle, est destiné à aider l'ensemble des acteurs de la formation (DRH, responsables de formation, organismes de formation, services de contrôle, salariés...) à repérer et à lutter contre les « situations à risque ».

La MIVILUDES diffuse ce document à l'occasion du séminaire organisé le jeudi 9 février à la Bibliothèque Nationale de France par le Ministère chargé de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle, auquel elle est associée. Cette matinée de travail en présence de la Ministre Nadine MORANO et du président de la Miviludes Georges FENECH réunira les principaux acteurs de la formation sur le thème : « Prévenir et lutter contre les dérives sectaires dans la formation professionnelle ».

La Miviludes a traité à plusieurs reprises du sujet de la formation professionnelle dans ses rapports annuels, en particulier dans les rapports 2006, 2007 et 2010.

Après « *L'agent public face aux dérives sectaires* » (2005), « *Le satanisme, un risque de dérive sectaire* » (2006), « *L'entreprise face au risque sectaire* » (2007), « *Les collectivités territoriales face aux dérives sectaires* » (2008), « *La protection des mineurs contre les dérives sectaires* » (2010), et avant « *Santé et dérives sectaires* » (à paraître le 15 mars prochain), c'est **le sixième Guide** publié par la MIVILUDES.

Publié auprès de la Documentation française, ce guide est tiré à 4000 exemplaires. Il sera consultable sur le **nouveau site internet** de la MIVILUDES : www.derives-sectes.gouv.fr à partir du 9 février et disponible en librairie au prix de 7 euros.

Contact presse MIVILUDES : Claire BARBEREAU / 01.42.75.76.34 - 06.64.40.22.07

Email : claire.barbereau@pm.gouv.fr